



Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 19/12/17 (Villeneuve-de-Rivière)

Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public : 6	DUCLOS Jean-Yves SIOUTAC Gilbert BOUBEE Alain LOUBEYRE Guy DOUGNAC Jean-Claude NOMDEDEU Raymond
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 2	AUBERDIAC Michel PANATIER Danièle
Membres suppléants du collège public sans voix délibérative : 1	LE ROUX DE BRETAGNE Loïc
Membres titulaires du collège privé : 11	SCHIAVON Françoise MERCIER Claire-Emmanuelle GAUT Patrice MURAT Hervé MARTIN Rémy NEUMAN Jean-Pierre ADOUE Jean GOIRAND Georges GODICHAUD Patrick SAUNIER-BORRELL Philippe LAMOUREUX Christian
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 1	LASSERRE Gisèle
<i>Conseil Régional Occitanie</i>	KOO Elia
<i>DDT</i>	VOS Jean-Hugues

Double-quorum atteint

21 membres présents dont 20 votants sur 28 : dont 8 membres du collège public (sur 12) et 12 membres du collège privé (sur 16). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

Le nombre de membres présents du collège privé est supérieur au nombre des membres présents du collège public.

Liste des personnes excusées

Membres du collège public	LACROIX Nathalie, GASTO-OUSTRIC Magali GIMENEZ Philippe
Membre du collège privé	RAZONGLES Charles, VIALLET Marie DUCASSÉ Jean-Louis, TALBOT Julie
ASP	RIVOT Véronique
DDT	DEHONDT Aurélie

Rappel de l'ordre du jour

- Présentation de projets pour programmation :

- Animation/gestion 2017 du programme Leader (Pays Comminges Pyrénées)
- Projet de commande artistique publique « Art, territoire et préhistoire » (Musée-forum de l'Aurignacien)
- Elaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux (Pays Comminges Pyrénées)

- Présentation de projets (analyse préalable) :

- Rénovation du musée de Saint-Gaudens : muséographie et scénographie (Commune de St-Gaudens)
- Jazz en Comminges, pour un Jazz au service des autres : actions sociales et gratuites au travers de la musique (Association CLAP)

- Bilan 2017 et pistes pour 2018

Compte-rendu

Monsieur le Président du PETR Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants.

Il constate que le double-quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

Point sur la consommation de l'enveloppe financière

7 projets ont été programmés à ce jour sur 5 fiches-actions représentant **11,43 % de la maquette globale soit 297 270,18€.**

Par ailleurs, **26 ont été présentés** au GAL (pour analyse préalable).

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montant LEADER dédié	Programmé	%	Reste à programmer	Nombre de projets
1 - Patrimoine / culture	140 000 €	50 000,00 €	35,71%	90 000 €	1
2 - Innovation / TIC / ESS	250 000 €	0,00 €	0,00%	250 000 €	0
3 - Tourisme	350 000 €	0,00 €	0,00%	350 000 €	0
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	350 000 €	72 690,76 €	20,77%	277 309 €	2
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	400 000 €	124 444,00 €	31,11%	275 556 €	2
6 - Equipements et services de proximité (santé)	300 000 €	0,00 €	0	300 000 €	0
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	200 000 €	0,00 €	0,00%	200 000 €	0
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	200 000 €	15 235,22 €	7,62%	184 765 €	1
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	180 000 €	0,00 €	0,00%	180 000 €	0
10 - Coopération	50 000 €	0,00 €	0,00%	50 000 €	0
11 - Animation et gestion du GAL	180 000 €	34 900,20 €	19,39%	145 100 €	1
TOTAL	2 600 000 €	297 270,18 €	11,43%	2 302 730 €	7

1/ Programmation (notation et sélection éventuelle)

Nom du projet : Animation et gestion 2017 du programme LEADER

Porteur de projet : Pays Comminges Pyrénées

Fiche-action n°11 "Animer le programme LEADER et diffuser sa stratégie "

FEADER sollicité : 35 265,76 € (soit 60% du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 08/12/16

BUDGET DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
Frais de personnels (1 ETP pour l'animation et 0.5 ETP pour la gestion)	54 926,27 €
Frais de déplacement	3 000 €
Communication	250 €
Adhésion au réseau LEADER France	600 €
TOTAL	58 776,27 €

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Financeurs nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Région Occitanie	11 755,25	20 %
Autofinancement	11 755,25	20 %
Financement FEADER sollicité	35 265,76 €	60 %
TOTAL	58 776,27 €	100%

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 35 265,76 €.

Nom du projet : Projet de commande artistique publique « Art, territoire et préhistoire »

Porteur de projet : Syndicat Mixte du Musée Forum de l'Aurignacien

Fiche-action n°3 " Développer l'image de marque du Pays Comminges Pyrénées "

FEADER sollicité : 25 520 € (soit 37 % du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 08/12/16

BUDGET DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
Frais de production de l'œuvre (création artistique) intégrant la rémunération de l'artiste (conception et suivi réalisation), les frais de réalisation incluant celles de prestataires éventuels, les frais de déplacement, hébergement et restauration de l'artiste	64 400 €
Valorisation et communication sur le projet (projet éditorial)	5 000 €
TOTAL	69 400 €

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Financeurs nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DRAC Occitanie	30 000	43 %
Autofinancement	13 880	20 %
Financement FEADER sollicité	25 520 €	37 %
TOTAL	69 400 €	

Monsieur De Bretagne quitte la salle et ne prend pas part à la notation.

NOTATION DU PROJET

Le détail de la notation est indiqué en annexe.

Notation du projet : 19/29 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 7/10

2/ La stratégie locale : 8/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 2/2

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 25 520€.

Monsieur De Bretagne rejoint la salle.

Nom du projet : Elaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux

Porteur de projet : Pays Comminges Pyrénées

Fiche-action n°9 " Engager les acteurs du territoire dans la transition énergétique "

FEADER sollicité : 57 268,10 € (soit 48% du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 03/10/2017

BUDGET DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
Etudes PCAET	96 000
Animation, sensibilisation, concertation (enquête publique, organisation de réunions...)	1000
Communication (flyers, affiches...)	1000
Frais de personnels ⇔ 1/3 du temps de travail de Mathilde Guyot cheffe de projet PCAET	21 308,53
TOTAL	119 308,53 €

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : ADEME	35 000	29 %
Autofinancement	26 928,29	23 %
Financement FEADER sollicité	57 268,10	48 %
TOTAL	119 308,53 €	100 %

NOTATION DU PROJET

Messieurs Duclos et De Bretagne quittent la salle et ne prennent pas part à la notation.

Notation du projet : 28/30 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 10/10

2/ La stratégie locale : 10/12

3/ Les finalités du développement durable : 5/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 3/3

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 57 268,10 €.

Messieurs Duclos et De Bretagne rejoignent la salle.

2/ Présentation, échanges et analyse des projets sollicitant une subvention du programme LEADER

Deux projets sont présentés :

- Rénovation du musée de Saint-Gaudens : muséographie et scénographie (Commune de St-Gaudens)
- Jazz en Comminges, pour un Jazz au service des autres : actions sociales et gratuites au travers de la musique (Association CLAP)

Les porteurs de projets ont été invités à venir présenter leur projet : 15 minutes sont dédiées par porteur de projet pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

Rénovation du musée de Saint-Gaudens : muséographie et scénographie

Porteur de projet : Commune de St-Gaudens

Fiche-action n°3 : Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique

FEADER sollicité : 100 000 € (soit 30 % du montant total du projet)

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ HT)
Travaux de finition et poste muséographique (travaux de second œuvre ...)	335 000 €
Travaux de génie civil, électricité, plâtrerie, plomberie et peinture	
Équipement intérieur (aménagement mobilier, scénographie, matériel audio-visuel, traitement des œuvres, système de protection anti-vol)	
Identité visuelle (charte graphique, signalétique, conception de documents)	
Logiciel de billetterie	
TOTAL	

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : FSIL	167 500 €	50 %
Autofinancement	67 500 €	20 %
Financement FEADER sollicité	100 000 €	30 %
TOTAL	335 000 €	100 %

Présentation du projet par Michel Jamain, Adjoint au Maire, Caroline Vivot, Directrice générale des services et Marie-Laure Pellan en charge du musée.

Échanges avec le porteur de projet

Michel Jamain, Caroline Vivot, Marie-Laure Pellan et Jean-Yves Duclos quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Monsieur Adoue, Vice-Président du GAL assure l'animation du GAL en l'absence de Monsieur Duclos.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux LEADER		Démarche partenariale à préciser, notamment en ce qui concerne la mise en tourisme du musée (quelles démarches ont été initiées ? quelles autres sont prévues et dans quelles perspectives ?) Ex. travail avec les offices du tourisme, partenariats avec les autres sites touristiques du territoire, partenariats avec d'autres musées...
Stratégie locale		Dimension touristique du projet à préciser : quid de la mise en tourisme du musée ? quels liens avec les autres sites touristiques saint-gaudinois et du territoire pour favoriser l'opportunité d'attirer des touristes ?
Faisabilité et après-projet	Démarche du projet scientifique et culturel intéressante.	Le travail d'animation du site serait à préciser (expliquer ce qui est prévu pour « faire vivre » le musée, développer sa notoriété, mieux le faire connaître auprès de la population et touristes potentiels...)

Les éléments de la fiche-projet répondent en partie aux questionnements et remarques du GAL mais la présentation du projet et le temps d'échange avec le porteur de projet n'ont pas permis au GAL de comprendre et mesurer les actions entreprises pour la mise en tourisme du musée et l'animation, primordiales pour assurer l'attractivité du musée. Par ailleurs, l'aide LEADER est sollicitée sur le volet muséographie et scénographie : une présentation plus précise de ce qui est envisagé en la matière serait à prévoir. De plus, le détail précis du budget pour chaque poste de dépenses serait à renseigner (il est d'une part utile pour l'instruction du dossier mais également pour le GAL afin de mesurer le poids relatif de chaque poste de dépenses).

Il est convenu de réinviter le porteur de projet au prochain Comité afin d'échanger sur ces questions.

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Jazz en Comminges pour un jazz au service des autres : actions sociales et gratuites au travers de la musique

Porteur de projet : Association CLAP (Club Ludique Artistique Pluriculturel)

Fiche-action n°5 : Favoriser le maintien et la création de service et équipements de proximité

FEADER sollicité : 45 879 € (soit 46% du montant total du projet)

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€)
-------------------------------------	-------------

	TTC
Musiciens	41 400
Backline – locations d'instruments de musique, équipements nécessaires	12 900
Régisseurs	12 800
Frais de déplacement de l'équipe de musique	2 794
Frais repas des artistes et techniciens ainsi que les enfants de Casteret organisateurs	6 280
Communication	10 850
Frais d'accueil des artistes (transports, déplacements et logements)	10 300
TOTAL	97 124 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Commune(s) (préciser) : SAINT-GAUDENS	32 000	33 %
Autofinancement	19 425	20 %
Financement FEADER sollicité	45 879 €	47 %
TOTAL	97 124 €	100 %

Présentation du projet par Pierre Jammes, Président de l'association, Bertrand Auban, sénateur honoraire et Anna Doyle, membre de l'association.

Échanges avec le porteur de projet

Pierre Jammes, Bertrand Auban et Anna Doyle quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Stratégie locale	Projet cohérent avec la stratégie du GAL en matière de culture et d'inclusion sociale	
Faisabilité et après projet		Source et capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie ? Quid de la recherche d'autres cofinancements ?

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

3/ Propositions de modifications de la fiche-action 6 "Adapter l'offre de soins aux besoins actuels et futurs" du plan d'actions du GAL.

Les modifications proposées sur la fiche-action 6 du plan d'actions du GAL portent sur les rubriques suivantes :

- Type d'opérations :

6.a:Création, aménagement et équipement de maisons de santé pluridisciplinaires ou maisons médicales

- Conditions d'éligibilité :

6.a: Le projet doit regrouper au minimum 4 professionnels de santé.

Le projet doit démontrer qu'il constitue une réponse opérationnelle à des besoins identifiés sur la base d'un diagnostic tenant compte notamment de la complémentarité des équipements et services du territoire.

Pour les maisons de santé pluridisciplinaires: le projet de santé doit s'inscrire dans les conditions d'obtention de financements de l'ARS.

- Montants et taux d'aide applicable :

Plafond d'aide FEADER pour les maisons médicales : 50 000 €

La fiche-action 6, mise à jour des modifications validées par le Comité de programmation, est jointe au compte-rendu.

En vertu des articles 6 et 10 de la convention Leader entre le GAL Comminges Pyrénées, la Région Occitanie et l'Agence de services et de paiement, une demande de modification pour une prise d'effet en date du 19 décembre 2017 sera transmise à la Région et à l'ASP. La Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne (services instructeurs) sera également informée de cette demande.

Bilan 2017 et pistes de travail pour 2018

Le rapport d'activités sera transmis aux membres du GAL en janvier dans la perspective du prochain Comité LEADER.

La présentation du travail mené dans le cadre du groupe évaluation et la réflexion sur les éventuelles modifications à apporter à la répartition de l'enveloppe financière Leader sont reportées au prochain Comité en février 2018.

Monsieur Jean-Yves DUCLOS

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays Comminges Pyrénées
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées

Annexe : détail de la notation des dossiers programmés

	PROGRAMMATION Commande artistique publique (Musée-forum de l'Aurignacien) - Fiche-action n°3 -		
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)			
Critères d'analyse	NOTE FINALE	BAREME	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3	/3	7/10
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1	/1	
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	4	/4	8/12
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	2	/4	
2, C, Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	2	/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	0	/2	
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2	/5	2/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)			
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1	/1	2/2
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	NC	NC	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1	/1	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	NC	NC	
NOTE FINALE	19,0	19/29	
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet			
NC : Non concerné			

		PROGRAMMATION PCAET (Pays Comminges Pyrénées) - Fiche-action n°9 -	
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)			
Critères d'analyse	NOTE FINALE	BAREME	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3	/3	10/10
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	2	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	2	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	2	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1	/1	
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3	/4	10/12
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	3	/4	
2.C, Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	2	/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	2	/2	
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	5	/5	5/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)			
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1	/1	3/3
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)		NC	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1	/1	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	1	/1	
NOTE FINALE	28,0	28/30	
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet			
NC : Non concerné			